

CCN des entreprises d'installation sans fabrication, y compris entretien, dépannage, de matériel aéraulique, thermique frigorifique et connexes

Webinaire de présentation des actions DES Santé, de l'offre conventionnelle



03 juin 2025

SOMMAIRE

1 - Le Degré Elevé de Solidarité (DES): c'est quoi?

2 - Les actions DES Santé mises en place par les partenaires sociaux de votre branche

3 - Une page internet dédiée pour être informé et réaliser les demandes d'aides

4 - L'accompagnement social Institutionnel de Malakoff Humanis

1

Le Degré Elevé de Solidarité (DES): c'est quoi?

1. Le Degré Elevé de Solidarité (DES): c'est quoi?

Le degré élevé de solidarité (DES) ou Haut Degré de Solidarité (HDS) est un dispositif qui est prévu par la réglementation depuis 2014 et qui a été **mis en place dans votre branche en 2016** dans le cadre de votre couverture frais de santé .

Le **DES** permet aux salariés de bénéficier de **mesures d'action sociale ou de prévention, collectives ou individuelles** qui viennent en complément (sous certaines conditions) des remboursements qui interviennent dans le cadre de la mutuelle santé.

Pour comporter un degré élevé de solidarité, un accord de branche doit prévoir un **financement d'au moins 2 % des cotisations** pour les prestations à caractère non directement contributif.

1. Le Degré Elevé de Solidarité (DES): c'est quoi?

Exemples donnés par le décret du 11 décembre 2014 :



**La prise en charge,
totale ou partielle, de la
cotisation apprentis /
alternant**



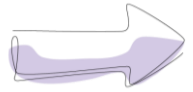
**Le financement d'actions
de prévention qui visent les
risques professionnels ou
des objectifs de politique
de santé publique**



**Financement de
prestations
d'action sociale :
aides individuelles
ou collectives aux
salariés (ou
anciens/ayants
droit)**

1. Le Degré Elevé de Solidarité (DES): c'est quoi?

Qui peut prétendre aux aides du DES * ?



Les entreprises et les salariés relevant de la CCN des entreprises d'installation sans fabrication, y compris entretien, dépannage, de matériel aéraulique, thermique frigorifique et connexes, ayant souscrit l'offre santé Conventiionnelle de Malakoff Humanis.

Les
entreprises
adhérentes

Les salariés
des
entreprises
adhérentes
et ayants-
droit*

Les salariés
en portabilité
et ayants-
droit*



**Pour certaines aides et sous conditions*

2

**Les actions de
Degré Elevé de
Solidarité mises en
place par les
partenaires sociaux
de votre branche**

2 - Les actions DES Santé mises en place par les partenaires sociaux de votre branche



DES Santé de votre CCN : 4 aides mises en œuvre par votre branche

- ✓ Prise en charge de la cotisation part salariée pour les salariés à temps partiel dont la cotisation au régime est au moins égale à 10 % de leur rémunération brute, ainsi que les salariés en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage
- ✓ Aide au permis de conduire
- ✓ Aide à la récupération de points du permis de conduire
- ✓ Dispositif d'aide aux Aidants Familiaux : Prev & Care

2 - Les actions DES Santé mises en place par les partenaires sociaux de votre branche

Le financement par le DES de la cotisation salariale santé pour les salariés à temps partiel dont la cotisation au régime est au moins égale à 10 % de leur rémunération brute, ainsi que les salariés en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage



Nature de l'aide

La branche du froid prévoit la prise en charge par le DES santé, de la cotisation salariale relative aux garanties du régime frais de santé obligatoire dans l'entreprise, pour certains salariés.



Bénéficiaires de l'aide

- ▶ Les salariés ayant le statut d'alternant (au titre d'un contrat d'alternance y compris contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation),
- ▶ les salariés à temps partiel dont la cotisation au régime est au moins égale à 10 % de leur rémunération brute quelle que soit la structure de cotisations choisie

Le salarié doit faire partie des effectifs au moment de la demande.



Montant de l'aide

Dans le respect de l'obligation légale du financement employeur à hauteur de 50% de la cotisation globale santé, le montant financé par le fonds DES est égal à 100% de la part salariale ce qui représente 50 % de la cotisation globale. La totalité de la part patronale reste due.

Le financement de cette quote-part est fixe, quelle que soit la répartition du montant de cotisation prévue au niveau de l'entreprise entre l'employeur et le salarié.

2 - Les actions DES Santé mises en place par les partenaires sociaux de votre branche

Aide au permis de conduire



Nature de l'aide

La branche du froid prévoit une aide au financement par le DES du permis de conduire de catégorie B



Bénéficiaire de l'aide

Les salariés passant uniquement pour la première fois leur permis de conduire de catégorie B



Montant de l'aide

1 000 € en deux fois (500 € à l'inscription et 500 € à l'obtention) adressés au salarié bénéficiaire



Conditions éligibilités

Revenu : inférieur à 25 500 € de revenu brut global par part fiscale (montant indiqué sur le dernier avis d'imposition).

2 - Les actions DES Santé mises en place par les partenaires sociaux de votre branche

Aide au stage récupération de points



Nature de l'aide

La branche du froid prévoit le financement par le DES d'un stage de récupération de points



Bénéficiaire de l'aide

Salarié qui suit un stage de sensibilisation à la Sécurité routière permettant de récupérer des points sur le permis de conduire, dans un centre agréé, l'objectif étant d'améliorer la conduite (vigilance au volant, mise à niveau sur code...). Ceci peut être fait également dans un cadre préventif (stage volontaire ou obligatoire permis probatoire). Pas d'intervention pour les stages proposés par un Juge en remplacement d'une sanction, qui ne permettent pas de récupérer des points, ainsi que pour les stages relatifs au refus de se soumettre à la vérification d'alcoolémie ou de l'usage de substances et plantes classées comme stupéfiants (stage composition pénale ou peine complémentaire).



Montant de l'aide

100 % du coût du stage



Conditions éligibilités

Aide déclenchable à partir de 6 points restants. Limité à un stage par année civile.

Revenu : inférieur à 25 500 € de revenu brut global par part fiscale (montant indiqué sur le dernier avis d'imposition).

2 - Les actions DES Santé mises en place par les partenaires sociaux de votre branche

Aide aux aidants avec la solution Prev & Care



Un service innovant à la disposition des aidants pour les accompagner dans leurs démarches.



Nature de l'aide

La branche du froid prévoit le financement par le DES santé, d'un accompagnement au quotidien via Prev & Care pour les salariés aidants. Soutien, information, orientation, recherche de prestataires, devis, mise en place et coordination des aides.



Bénéficiaire de l'aide

Salariés qui ont à charge un parent, un conjoint, un enfant, un frère, une sœur, fragilisés par la maladie, le handicap ou l'âge.



Prenez soin
**de votre proche fragile
avec un expert
dédié à vos côtés**



Qu'entend-t-on par **salariés aidants familiaux ?**

Les actifs qui ont à charge un parent, un conjoint, un enfant, un frère, une sœur, fragilisés par la maladie, le handicap ou l'âge.



**Nous le savons, *prendre soin d'un être cher*
est souvent un vrai parcours du combattant.
Ceux qui aident ne devraient plus être seuls dans
l'organisation de vie de leurs proches fragiles.**

prev&care

La solution Prev & Care



Aidants familiaux : le parcours du combattant

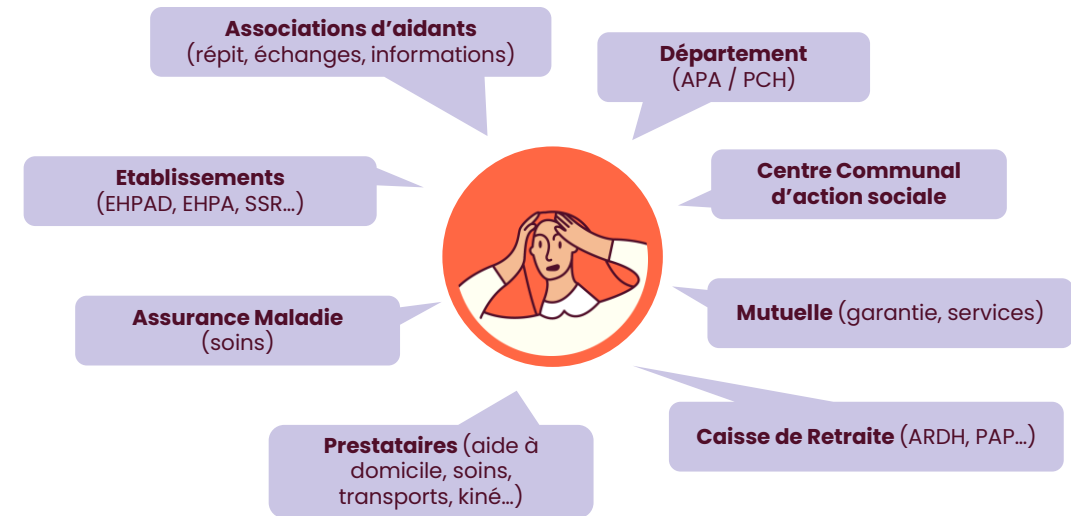
Etape 1

Survenance de la perte d'autonomie du proche : stress et questionnement



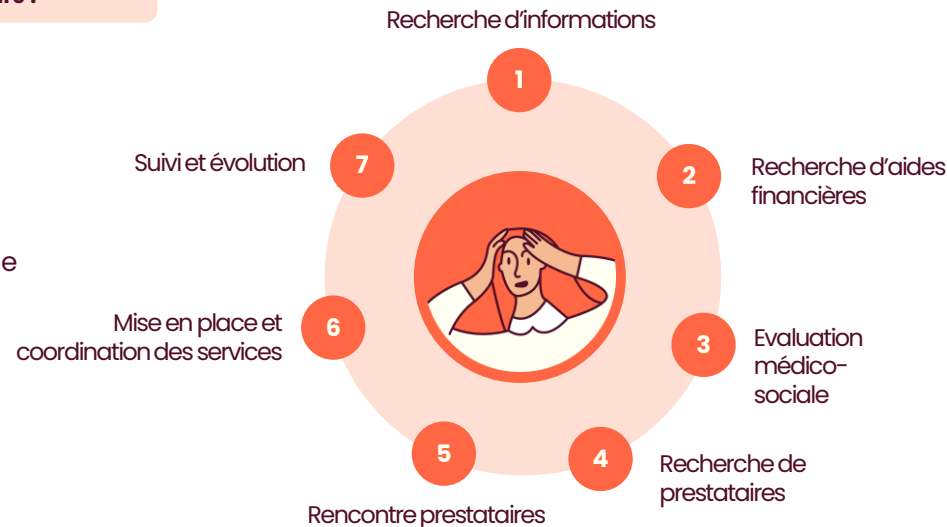
Etape 2

Une multitude d'interlocuteurs pour bâtir une solution de prise en charge



Etape 3

Un parcours de prise en charge de l'aidé complexe et chronophage



Prev & Care :

les 4 piliers de la démarche

01



Care Manager dédié

Un accompagnement humain au quotidien. Soutien, information, orientation, recherche de prestataires, devis, mise en place et coordination des aides



02



Information Stratégie de Contenu

Ciblé selon les problématiques du salarié (fiches pratiques, newsletters, webinaires)



03



Plateforme web sécurisée et Appli avec de nombreux services

Interface digitale personnalisée
expérience multicanale optimale
Messagerie mobile propriétaire



04



Réseau national de partenaires

Publics, privés, associatifs. La bonne ressource dans sa localité, rigoureusement sélectionnés et évalués en continu





Un Care Manager dédié, expert, de la prise en charge de la perte d'autonomie

Les besoins du salarié aidant

→ Retour à la sérénité

- **Informations personnalisées, orientation**
- **Aides administratives, financières**
- **Recherche de prestataires de proximité sur tout l'hexagone**
- **Mise en place, coordination entre différents acteurs de l'écosystème**
- **Suivi des prestations 1 mois**
- **Solutions de soutien, répit pour l'aidant**

19

Notre soutien



01

Care Manager
dédié

Un accompagnement
humain au quotidien.
Soutien, information,
orientation, recherche de
prestataires, devis,
mise en place et
coordination des aides



Un Care Manager dédié, expert de la prise en charge de la perte d'autonomie

01

La confiance fondée sur un accompagnement personnalisé dans le temps

- **Un parcours personnalisé** et attentionné de prise en charge → confiance, sécurité et sérénité.
- Une solution qui va bien au-delà de la simple information/orientation et/ou de l'assistance ponctuelle (services ou prise en charge financière)
→ soulagement
- **Un Care Manager dédié**, expert des questions sociales et familiales, à l'écoute, responsable, disponible et réactif.
→ réassurance

02

L'expertise : Le seul spécialiste de la prise en charge de la fragilité à 360°

- 20 métiers Aide et Soins
- 1 500 Prestataires rigoureusement sélectionnés.

Pour leurs proches fragiles

**Grand âge,
maladies, handicap**

**Grands-parents, parents,
enfants, conjoints**

Le Care Manager

**5j/7 de 9h à 19h,
votre Care Manager
Prev&Care vous
conseille, vous
accompagne dans
la recherche et la
mise en œuvre de
solutions adaptées
à la situation de
votre proche fragile**



02

Information Stratégie de Contenu

↓
Ciblé selon les problématiques du salarié (fiches pratiques, newsletters, webinaires)



03

Plateforme web sécurisée et Appli avec de nombreux services

↓
Interface digitale personnalisée
expérience multicanale optimale
Messagerie mobile propriétaire



Plateforme web & App sécurisées pour une expérience aidant optimale

**Fonctionnalités**

- **Prise de rdv avec son care manager**
- **Contact et échange avec son care manager**
- **Suivi de cas traités (plan d'aide PREV&CARE)**
- **Archivage documents perso (devis, formulaire,...)**
- **Messagerie instantanée avec son Care Manager (web et app)**

Contenus

- **Fiches pratiques**
- **Ressources éditoriales**
- **Tutoriels vidéo de formation**
- **Conforme RGPD**
- **Hébergeur Agréé Données de Santé**

Sécurité

- **Conforme RGPD**
- **Hébergeur Agréé Données de Santé**
- **Messagerie propriétaire**





Prev & Care : les 4 services gratuits

01

La plateforme psy en ligne spécialisée en parentalité dès le projet de naissance jusqu'aux 18 ans de l'enfant



- Evaluation de la situation psychologique de votre enfant par un pre-diagnostic psy en ligne
- Accompagnement psychologique en ligne (coaching) ou en visio avec un psychologue spécialisé.

02

Une Application qui soutient psychologiquement les aidants de personnes âgées



- Evaluation de votre situation d'aidant par un pre-diagnostic psy en ligne
- Accompagnement psychologique en ligne ou en visio avec un psychologue spécialisé.
- Des experts en gérontologie

03

Gérer la vie numérique d'un proche après son décès



- Notre solution recherche et clôture les comptes numériques des personnes décédées.
- Une expertise développée sur plus de 300 comptes
- Un accompagnement pour mettre fin aux notifications indésirables des Réseaux sociaux et éliminer les boîtes mails pour protéger la vie privée du défunt.

04

Obtenez l'avis d'un médecin référent de votre problème de santé en moins de 7 jours



- Obtenez en ligne un deuxième avis médical dispensé par un spécialiste de votre pathologie
- 350 médecins référencés couvrant 750 pathologies.

04

Réseau national
de partenaires

Publics, privés, associatifs.
La bonne ressource dans
sa localité, rigoureusement
sélectionnés et évalués en
continu



Un réseau de prestataires rigoureusement sélectionnés

Forte d'une expérience de 15 ans dans les services à la personne, l'équipe Prev&Care s'appuie sur un réseau de professionnels de proximité

Des partenaires référencés, audités, suivis



Aide et soins
à domicile



Hébergement, EHPAD,
établissements spécialisés



Aide financière
et administrative



Aménagement et
sécurité du domicile



Soutien aux aidants
et lien social



2 - Les actions DES Santé mises en place par les partenaires sociaux de votre branche



Focus sur le budget du Fonds DES au **31/12 /24 : 230 K€** avec une alimentation annuelle de près de 26 k€



Un total 24 999 € versées au titre du DES à fin 2023

1 676 € d'aides individuelles

23 323€ prise en charge de cotisations salariale



Un total 18 797 € versées au titre du DES à fin 2024

1 780 € d'aides individuelles

17 017 € prise en charge de cotisations salariale

3

**Une page internet
dédiée pour être
informé et réaliser
les demandes
d'aides**

Une page internet dédiée pour s'informer et solliciter les aides



<https://univers.malakoffhumanis.com/ccn-froid>

CCN FROID



On s'engage pour vous !

Dans le cadre du régime frais de santé piloté par les partenaires sociaux de votre branche et du Degré Elevé de Solidarité (DES) mis en place, vous avez accès à un ensemble d'aides et de services dédiés.

Prev&Care : Un soutien adapté pour préserver votre bien-être

Être salarié et aidant, c'est naviguer entre des exigences professionnelles et des responsabilités personnelles lourdes. Prev&Care vous offre un accompagnement sur-mesure pour alléger votre quotidien, préserver votre équilibre et améliorer la qualité de vie de votre proche aidé.

Nos Care Managers experts vous offrent un soutien personnalisé et des ressources adaptées pour vous aider à gérer efficacement votre rôle d'aidant.

Notre démarche en 6 étapes

- 1 Accès à un espace personnel sécurisé
- 2 Evaluation complète de votre situation et celle de votre proche
- 3 Plan d'action personnalisé établi sous 24 heures
- 4 Recherche de solutions humaines, techniques et financières
- 5 Mise en place et coordination des aides
- 6 Suivi qualité pendant le premier mois d'intervention



Comment en bénéficier ?

Connectez-vous à la plateforme web ou à l'application sécurisée pour prendre rendez-vous avec un Care Manager, selon vos disponibilités.

[Je planifie mon entretien](#)

Le soutien financier à la cotisation

Dans le cadre des contrats d'apprentissage, de professionnalisation et pour les salariés à temps partiel dont la cotisation au régime est au moins égale à 10% de leur rémunération brute, le fonds du degré de solidarité **prend en charge la totalité de la cotisation part salariale de l'offre santé conventionnelle**, incluant la couverture de base obligatoire ainsi que les options.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer, votre employeur s'occupe de tout pour vous garantir une couverture santé optimale.

Les aides individuelles à la mobilité

Facilitez vos déplacements avec nos solutions personnalisées :

Votre permis B à portée de main

Nouveau conducteur ? On vous accompagne vers l'autonomie !



Aide de 1 000€

500 € versés dès votre inscription

500€ supplémentaires à son obtention

Réserve aux primo-candidats au permis B

Condition de ressources : Revenu inférieur à 25 500€ de revenu brut global par part fiscale (montant indiqué sur le dernier avis d'imposition)

Lancez-vous dans l'aventure dès maintenant !

Votre permis est précieux, nous vous aidons à le préserver

Gardez votre sérénité sur la route :

Stage de récupération de points 100% remboursé

Pour les conducteurs ayant 6 points ou moins sur leur permis

Démarche simple et rapide

Note : cette offre ne s'applique pas aux stages obligatoires imposés à la suite d'une sanction.

Vous souhaitez en profiter ?

Contactez-nous au :

3996 Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi,
de 8h30 à 18h30
(hors jours fériés)

4

L'accompagnement social Institutionnel de Malakoff Humanis

Notre accompagnement Social en inclusion



Handicap



Cancer



Aidants



Fragilités

Un budget de 32 millions d'€ pour nos clients en assurance :

- ✓ Disposer d'un pôle individuel interne de traitement des dossiers, et des lignes dédiées
- ✓ Informer les salariées de leurs droits en cas de difficulté
- ✓ Accompagner les salariées avec des aides financières individuelles
- ✓ Enrichir ces aides des prestations que VOUS déciderez à l'aide du Fonds de solidarité



- **Un point d'entrée unique vers les fonds sociaux**
pour simplifier les démarches de vos salariés



Le salarié contacte par téléphone l'un de nos experts en accompagnement social

qui réalise un bilan global et confidentiel de sa situation pour le conseiller et trouver les solutions

Mise à disposition de solutions Malakoff Humanis et de ses partenaires

De espaces de documentation
Des dispositifs d'accompagnement individualisé
Les lignes dédiées pour les aidants, Cancer, Décès...

Déblocage d'aides financières

Notre fonds institutionnel Malakoff Humanis finance des aides grâce à la redistribution de nos excédents

Vos fonds dédiés à vos salariés financent des aides complémentaires et renforcent leur protection

Séparation, perte d'un proche, handicap, problème financier ou de santé, cancer, aidant d'un parent au quotidien...
Ce jour-là, les salariés et leurs proches auront **besoin de soutien et de solutions immédiates.**

- Ligne Mission Ecoute Conseil Orientation

Faire un bilan individuel global lorsque le salarié est en situation de fragilité

- Nos experts en accompagnement social de la Ligne Mission ECO sont chaque jour aux côtés des salariés et des particuliers quelles que soient les difficultés auxquelles ils font face : fragilité budgétaire, problème de santé, séparation, perte d'un proche, chômage, monoparentalité ...

Comment ?

Par téléphone. L'objectif de l'échange est d'apporter des solutions concrètes pour tous les moments de la vie, même les plus difficiles. Lorsque cela est nécessaire, l'expert réalise avec l'assuré un **bilan global de sa situation** afin d'identifier ses besoins prioritaires.

Il peut ainsi l'orienter vers les **solutions adaptées à sa situation** : services dédiés Malakoff Humanis, dispositifs publics (CAF, MDPH...) ou organismes partenaires, aides individuelles(1).



3996 (Service gratuit + prix d'un appel local)

64% des salariés déclarent être confrontés à une situation de fragilité d'origine personnelle.

Baromètre Fragilités des salariés Malakoff Humanis 2023



Près de 40 000 assurés ont bénéficié d'un accompagnement individuel en 2023



Les appels sont confidentiels

Pour qui ? Les salariés

Les salariés aidants disposent déjà de...

Ligne Info Aidant



C'est une solution concrète pour faciliter le quotidien des salariés aidants et celle de leur proche pour :

- **les guider** avec des informations pratiques sur leurs droits et ceux de leur proche, sur les démarches à effectuer et sur les services existants,
- **les orienter** si besoin, vers les interlocuteurs locaux spécialisés.



09 86 98 88 80 (appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30



Mission ECO
39 96

Un site internet dédié



essentiel-autonomie.com est un site d'information et de conseils gratuits avec des réponses concrètes et personnalisées pour simplifier sa vie d'aidant.

En quelques clics, c'est l'accès à :

- Des fiches d'information sur les droits, les aides et les démarches administratives.
- Des conseils sur les aides techniques et l'aménagement du domicile d'un proche.
- Une aide sur les lieux d'information locaux, les services à domicile, les associations d'aidants ou les établissements d'accueil spécialisé.
- Des astuces pour mieux concilier vie d'aidant et vie professionnelle.
- Des idées pour faciliter son quotidien et celui de ses proches.
- Des actualités sur le quotidien des aidants.

Accès au site

Bertrand NEYRAND

Consultant accompagnement social et
prévention

Gilles CASTRE

Responsable Développement
Branches

Merci !



Retrouvez-nous sur

<https://www.malakoffhumanis.com/entreprises/conventions-collectives-nationales/froid/>